

Éviter l'apparition des limaces

- attirer les prédateurs naturels : carabes (haies), hérissons (tas de bois), crapauds (friches), oiseaux...
- planter, semer des plantes répulsives : moutarde, trèfle, tagètes, cassissier, fougère...
- éloigner les végétaux en décomposition (tas de compost) du potager
- éviter les paillages épais
- travailler le sol afin de réaliser une structure fine qui empêche les limaces de se réfugier
- protéger les jeunes plantules par des cloches
- créer les barrières anti limaces : sable quartzeux, cendre de bois, ardoise fine
- créer de faux abris : placer des planches, tuiles, pots renversés... et le matin, très tôt, on récupère les limaces
- purin de fougère, décoction de rhubarbe



Lutter contre les rongeurs

- positionner un piquet d'au moins deux mètres de hauteur avec une planchette à l'extrémité haute pour attirer les rapaces
- placer un grillage à mailles fines au fond du trou de plantation pour protéger les racines (attention besoin d'une surveillance pour vérifier le développement des racines)
- garder le pied des arbres bien dégagé
- éviter les paillages très épais
- rentrer en cave assez tôt avant l'hiver les légumes racines qui sont très appétant
- utiliser des répulsifs à base d'ail, des purins de sureau, placer des rameaux de sureau à proximité des plantes

La biodiversité dans le jardin

17 millions de français possèdent un jardin représentant plus d'un million d'hectares. Chacun peut rendre son jardin plus accueillant pour les insectes, plantes, oiseaux et petits mammifères, facilitant de ce fait la biodiversité.

La création d'un jardin plus équilibré permet de réduire l'utilisation d'intrants chimiques, éventuellement réduire le temps de travail et améliorer la pollinisation des plantes potagères et fruitières. L'ensemble des jardins, les uns à proximité des autres, constituent les trames vertes qui sont de véritables corridors de circulation pour tous nos animaux vertébrés et invertébrés utiles.

La biodiversité c'est :

- un potager composé de très nombreuses espèces de légumes avec des rangs de faible longueur,
- un potager ayant de part en part des plantes à fleurs, des plantes aromatiques, des plantes officinales et médicinales,
- un jardin d'ornement composé d'arbres à feuillage caduc et persistant, de quelques conifères, d'arbustes à fleurs, à fruits répartis sur les 12 mois de l'année,
- des massifs de plantes herbacées composés de plantes bulbeuses (floraison sur toute l'année), de plantes vivaces couvre-sol et autres, de plantes saisonnières (annuelles et bisannuelles), sans oublier les plantes grimpantes pour camoufler, végétaliser les éléments verticaux.



comment la créer



Société d'Horticulture
de Touraine

Préserver ou installer des plantes indigènes

Ce sont des plantes qui poussent naturellement à un endroit. Ces espèces spontanées, non envahissantes, non toxiques, non allergisantes sont très résistantes car adaptées au sol, au climat, aux saisons et permettent la présence des animaux vivant en équilibre avec elles.

Elles apporteront des couleurs au fil des saisons et sont intéressantes pour les insectes butineurs (achillée, bugle, pissenlit...).

On oublie les plantes à fleurs doubles car dépourvues de nectar et pollen (rare dans la nature).

Acheter des sachets de graines (une seule espèce par sachet), choisir au moins 5 espèces différentes (fleurs, couleurs, familles) et les semer : muflier annuel, souci, giroflée... Vous obtiendrez une belle prairie à votre goût.

Laisser en place la nature

Une vieille haie champêtre au fond du jardin, une pelouse tondue 3 à 4 fois par an, un massif vieillissant un peu touffu... ce sont des lieux de vie de nombreux animaux utiles pour notre jardin.

Diversifier les habitats

Un tas de bois isolé du sol, un tas de feuilles mortes, des tuiles retournées, des pots de fleurs cassés, une zone sableuse, un tas de pierres...

Une mare : permet de créer un espace très riche en espèces végétales et animales (grenouilles, libellules, plantes aquatiques, plantes de berges). Une exposition ensoleillée est souhaitable.

Un tas de compost : accueille une faune et une flore importante : micro-organismes, champignons, vers de terre, limaces, cloportes...

Une haie : sert d'abris aux oiseaux et de lieu d'alimentation. Elle doit être composée de végétaux à feuillage persistant et caduc. Une haie protège du vent, maintient l'eau, crée un microclimat.

Une prairie (gazon devenue pelouse puis prairie) : dont les fleurs attireront les insectes pollinisateurs ainsi que les auxiliaires utiles au potager, qui pourront loger dans la haie à proximité.

Éviter les pollutions

✓ chimiques : les toiles tissées non biodégradables sont à abolir. Les polyanes sont remplacés par des bâches en amidon de maïs. Les engrais de synthèse sont remplacés par des amendements organiques. Bannir les produits phytosanitaires de synthèse.

✓ lumineuses : éviter les éclairages nocturnes. Les plantes ont besoin de « dormir » pour réorganiser les éléments produits la journée. Les insectes et animaux nocturnes ont besoin de la nuit pour évoluer.



✓ sonore : placer une haie côté rue ou route de plus de 1,5 m. de hauteur. Éviter la musique très forte dans le jardin, par contre les plantes apprécient la musique douce.

Limiter la consommation d'eau

✓ mettre des plantes couvre-sol au pied des arbres, arbustes, vivaces

✓ pailler les cultures potagères

✓ utiliser des toiles biodégradables

✓ casser la croûte du sol pour favoriser la macro porosité et limiter la remontée capillaire de l'eau de profondeur.

✓ créer des allées bombées pour que l'eau de pluie se dirige vers les plantations, le gazon...

✓ recupérer l'eau de pluie pour l'arrosage qui se fera toujours avec un arrosoir à main (limitant les excès d'eau)

Les ¼ de la surface du jardin devraient être perméables pour permettre l'infiltration de l'eau de pluie dans le sol, maintenir humide la couche souterraine d'argile et maintenir la vie du sol.

Lutter contre les espèces invasives

La biodiversité est un équilibre des espèces. Il faut réguler les espèces devenant trop dominantes.

Il faut observer afin de détecter au plus vite les plantes exotiques envahissantes dites invasives telles que la Renouée du Japon (*Fallopia japonica*), la Jussie (*Ludwigia peploides*), l'impatiante de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*).

Il faut détruire les frelons asiatiques et les chenilles processionnaires du pin (problème de santé publique).

Il faut détruire la pyrale du buis, la punaise diabolique, les écrevisses de Louisiane.



Société d'Horticulture de Touraine

35 boulevard Tonnelé 37000 TOURS

Tél : 02.47.49.26.48

www.shot37.fr

E-mail : shotfleurissement37@wanadoo.fr

